52me Année — Nouvelle série — No 2 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 19 Janvier 1946

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Les Manuscrits non insérés
ne seront pas rendus

Réunion des Prisonniers de Guerre de Sisteron

Dimanche dernier, avait lieu dans la grande Salle de la Mairie de Sisteron, la réunion générale des Prisonniers de Guerre de la section de Sisteron.

Un nombre important de membres venus des pays voisins avaient tenu à assister à la première réunion de l'année. M. Charvet, Président de la Section et vice-Président de l'Association Départementale des B.-Alpes, ouvre la séance. Il adresse un émouvant hommage à la mémoire de Raoul Meysson, tué accidentellement. Il adresse ensuite les meilleurs vœux aux Prisonniers de Guerre et à leur famille et en particulier à Charles Giafferi pour son mariage.

M. Maurice André donna ensuite lecture de la situation financière de l'Association qui se chiffre par une recette de 96.670 francs dont une dépense de 23.000 francs, donnée en secours aux Prisonniers de Guerre les plus nécessiteux.

Après la lecture du rapport financier, M. Charvet reprend la parole et annonce la démission collective du bureau, et dit combien il était heureux de constater que la Section groupe, actuellement, 110 membres environ et de ce fait il faut augmenter la composition du Comité Directeur. Il félicite les ex-P. G. de la bonne entente et la camaraderie qui existent dans l'Association et rend hommage à ses collaborateurs.

Après une discussion sur plusieurs points, l'ancien bureau est réélu à l'unanimité et on procède ensuite à la nomination des nouveaux membres directeurs. Le bureau est donc le suivant pour 1946 :

Président : M. Joseph Charvet ;

Vice-Présidents: MM. Marcel Lieutier et Florent Bremond ;

Secrétaire : M. Marcel Reymond;

Secrétaire-Adjoint : M. Weber Vignet ;

Trésorier : M. Maurice André ;

Trésorier-adjoint : M. Louis Oddou;

Membres du Bureau : MM. André Thélène ; Roger Gabert ; Maurice Richaud ; Joseph Rolland ; Fernand Ricavy ; Albert Chastel ; Léon Passard ; Jules Fabre ;' Marius Bernaudon ; Richaud Lucien (Mison) ; Amoureux Henri (Vaumeilh) ; Martel Robert (Saint-Vincent) ; Donnet Albert (Salignac) ; Courbon Théophile (Valernes).

On procède ensuite à la nomination d'un Délégué Agricole pour représenter la Section au Comité Agricole Départemental. M. Richaud Lucien, de Mison, est désigné à l'unanimité.

M. Charvet, au nom du nouveau bureau, remercie l'Assemblée de sa nouvelle preuve de confiance et dit que tous les Prisonniers de Guerre trouveront auprès des membres élus, un concours et un dévouement bénévole. Il annonce qu'une permanence est ouverte tous les jours de foire à Sisteron, par une assistante sociale qui se tient à la disposition des P.G. de 10 heures à midi et de 14 à 16 h., dans le local de la consultation de Nourrissons, 1er étage, Rue du Jalet.

Il invite les camarades qui auraient des renseignements à demander, à ne pas se gêner. Ils trouveront le meilleur accueil.

Une discussion s'engage sur diverses questions telles que : vêtements pour sinistrés prisonniers, habillement pour les nécessiteux, sur les prêts d'honneur.

La séance se termina sur les questions agricoles, et à la satisfaction générale de l'assemblée.

Réunion de la SECTION SOCIALISTE du 14 Janvier 1946

L'Assemblée générale donnée le 14 Janvier, marque la reprise des travaux de la Section Socialiste.

Le Président de Séance, Cahuc, donna la parole au Secrétaire de la section, Requiem, qui s'excusa tout d'abord d'avoir été obligé d'abandoner son poste pendant quelque temps par suite d'une indisposition assez sérieuse. Il donne ensuite lecture du compte rendu de la Réunion précédente qui est adopté.

Requiem commente le Congrès Fédéral donné dans notre Ville le 8 Décembre dernier et constate la parfaite tenue de ce Congrès qui est de bon augure pour l'avenir de notre Parti dans ce Département et dans tout le Pays. Il dit aussi quel a été le retentissement du Meeting donné ce même Dimanche, ou la Salle des Variétés n'a pas été assez grande pour recevoir les auditeurs venus écouter la péroraison des différents orateurs développant chacun le beau programme du Parti S. F. I. O. et qui se termina par l'exposé de notre camarade Camille Reymond, Député à la Constituante ou d'une façon lumineuse il indiqua le travail considérable du Groupe Socialiste à cette Assemblée et c'est sous les applaudissements qu'il termine en faisant ressortir l'avenir magnifique que nous apportera le Socialisme.

Le Secrétaire remercie les camarades de la Section qui participèrent à l'organisation de cette journée et plus spécialement Paul Louis pour la réussite du Bal des Jeunesses Socialistes de Sisteron et c'est ainsi que cette belle journée se termina par de la gaîté.

L'organisation de la propagande fut ensuite à l'ordre du jour. Il faut, dit le Secrétaire, que chaque militant soit pénétré de cet esprit de propagande et que dans tous les domaines le programme de notre Parti soit propagé. Il informa l'Assemblée que notre Section avait organisé une belle réunion à Mison où notre camarade Camille Reymond rendi compte de son mandat et où nous pûmes y réorganiser la section dans cette commune. Plusieurs autres réunions sont prévues dans notre secteur avec des orateurs qualifiés du Parti. Le bureau s'entendra à ce sujet avec la Fédération.

La question de l'organisation des Femmes retint l'attention des camarades et il fut décidé que la section s'emploiera rapidement pour qu'une Section Féminine soit constituée à Sisteron.

Il en est de même pour les Jeunesses Socialistes et tout sera fait pour que cette section ait plus d'activité et de vitalité.

Plusieurs autres questions présentées par différents camarades furent discutées et solutionnées.

Cette réunion prévoyait le renouvellement du bureau, comme il doit se faire au début de chaque année. En raison de son état de santé actuel, Requiem demande à ce qu'il soit remplacé comme Secrétaire, car il prévoit un travail assez important pour ces temps prochains. Plusieurs camarades sont pressentis, mais chacun se récuse en indiquant leurs trop nombreuses occupations. Requiem est donc maintenu à nouveau mais il lui est adjoint le camarade Turcan comme Secrétaire-adjoint. Notre camarade Autant est maintenu par acclamations à son poste de Trésorier. La Commission Politique est maintenue telle qu'elle était.

Et cette réunion se termina en fixant l'ordre du jour de la prochaine séance qui sera le compte rendu du mandat des Elus Municipaux Socialistes.

Chronique Sportive

SISTERON-VELO

La Provençale de Manosque bat Sisteron-Vélo par 3 buts à 2

Pour la première fois de la saison j'ai vu évoluer le onze de Sisteron. Le score très serré de 3 buts à 2 en faveur de Manosque sur le terrain même de la Provençale est très flatteur pour les Sisteronnais. Il amène cependant quelques critiques.

Certes les deux buts furent de belle facture. Le premier but fut acquis par un joli shoot de Richaud après une belle phase de jeu ; le deuxième par Siard sur une action personnelle. Le score était alors de 2 à 2 après avoir été de 2 à 0 à la mi-temps en faveur de Manosque.

En fin de partie les Manosquins enlevèrent la décision. Victoire méritée, car ils construisirent un jeu nettement supérieur, mais manquant de précision dans le shoot.

Chez les Sisteronnais, trop de balles en l'air, des passes imprécises. L'absence des Blanc G., Massot, Borel, y est peut-être pour quelque chose.

La partie fournie par les joueurs appelle quelques réflexions. Amayenc se tira fort bien de situations difficiles et se trouva placé notamment sur deux shoots très durs, mais n'eut heureusement pas de balle haute à stopper. Blanc a sorti une grande partie avec des dégagements puissants et des actions inlassables. Martial eut des interventions nettes et doit être crédité d'un bon match. Rolland fut très malheureux et n'a aucun sens du marquage, malgré une activité débordante. Coulomb a bien joué grâce à un bon contrôle de balle et des ouvertures judicieuses. Pedrosa fut très actif. La ligne d'avants fut le point faible. Seul Richaud par sa puissance et ses éclaircies de jeu ressortit nettement. Siard peu combattif n'est pas au mieux de sa forme. Le jeune Borel a des aptitudes, mais il est timoré. Néanmoins il fit de bonnes choses, notamment un shoot très dur détourné de justesse par une belle détente de Tornior. L'aile droite ne nous a pas convaincu malgré que l'inter ait joué avec cœur.

Dans l'ensemble, en considérant les rentrées prévues et avec un peu plus d'entrainement pour pouvoir tenir les 90 minutes, Sisteron doit présenter un onze solide et apte à tenir tête aux meilleures équipes du département.

Intérim.

—:—

Formation Pré-Militaire

Les jeunes gens des Cantons de Sisteron, La Motte-du-Caire et Noyers-sur-Jabron, des classes 1945 et 1946, sont priés de se faire incrire d'urgence à M. Marcel Dussaillant, Nouveautés, Place de l'Horloge.

Les cours de formation pré-militaires auront lieu tous les Mercredi à 9 heures. Première séance, le Mercredi 23 Janvier 1946. Lieu de rassemblement à la Mairie.

Il est rappelé que la F. P. M. est obligatoire et que des sanctions sévères seront prises contre les absents.

—:—

Demain, Dimanche 20 Janvier 1946 sur le Stade Municipal, aura lieu un match amical entre les équipes 1 et 2 des Mées et les équipes correspondantes du Sisteron-Vélo.

Les nombreux sportifs que comptent Sisteron auront à cœur d'assister à cette rencontre qui prévoit d'être des plus intéressantes, car nul n'ignore que les Mées sont deuxième au championnat des Basses-Alpes derrière Digne et ont battu Forcalquier par 12 à 5 et Malijai par 10 à 1.

Coup d'envoi à 13 heures.

Les cartes de membres bienfaiteurs et celles de membres honoraires seront présentées bientôt. Les sportifs Sisteronnais et les amis de cette Société réserveront un excellent accueil à leur présentation, le Sisteron-Vélo faisant un effort particulièrement important pour faire jouer deux équipes tous les dimanches afin de former des joueurs pour le championnat de la saison prochaine. D'avance le Comité Directeur du S. V. remercie les généreux donateurs.

Voici la première liste des membres bienfaiteurs : Cailler, restaurant, 1.000 frs ; Gauchot, vétérinaire 500 ; Michel, fers, 500 ; Durbesson Léon, 500 ; Roman Jean, vins, 500; Vignet, horloger, 500 ; Orcière Pierre, 500 ; Maffren Daniel, 500 ; Colomb Raoul, 500 ; Barrière A. 500 ; Richaud Elie, 500 ; Texier, Café Moderne, 500 ; Imbert Gabriel 500 ; Clergues, Hôtel, 500 ; Juran Café, 500 ; Beaume Jean, 500 ; Audibert et Jourdan, bouchers, 500 ; Charvet, Papeterie du Jabron, 500; Gabert Roger, vins, 300 ; Borel, hôtel, 200 ; Allègre Maurice, 200.

***

Nous sommes heureux d'annoncer que le Dimanche 3 Février 1946, aura lieu à Sisteron, la Fête Annuelle de la Société. Un programme vient d'être établi et nous pouvons déjà dire qu'il ne manquera rien.

En effet, à 14 heures, sur le Stade Municipal, aura lieu un match de foot-ball qui mettra aux prises les joueurs de moins de 30 ans contre les plus de 30 ans. Le public Sisteronnais viendra assister à ce galop et aura la satisfaction de voir évoluer les sportifs qui ont porté et fait triomphé les couleurs du Sisteron-Vélo pendant plusieurs années.

A 21 heures, dans la coquette Salle des Variétés, le Grand Bal du Sisteron-Vélo se déroulera aux sons endiablés du « Tourbillon-Jazz » de Gap. On se rappelle qu'avant-guerre le bal annuel de cette Société était un des plus beaux de l'année. Les jeunes actuels ne voudront pas rester en arrière de leurs ainés et ils assurent que les danseurs trouveront à ce bal de la joie, de l'entrain et du swing...

***

Les joueurs et dirigeants du S. V. sont priés de vouloir bien assister à la réunion hebdomadaire qui a lieu tous les Mercredi, à 18 h. 30, au siège de la Société, Bar Léon, rue de Provence.

PEDALE SISTERONNAISE

Il y a à Sisteron une équipe de jeunes pleins de santé, les poumons remplis de cet air pur de nos sapins qui se préparent minutieusement pour la saison prochaine. Leur moral est à toute épreuve, leurs muscles endurcis et les champions régionaux ne devront pas les dédaigner car ils sont déjà en parfaite condition physique.

C'est l'équipe de la Pédale Sisteronnaise, présidée par M. Paul Michel. Cette Société s'est vue attribuer le Diplôme d'Honneur du Mérite Sportif pour la belle saison 1945 inscrite à son palmarès. Les managers Robert et Massin ont reçu la Médaille d'Argent. Cette récompense couronne leurs efforts puisqu'ils ont conduit le coureur Antoine Léone au titre de Champion des Basses-Alpes 1945.

Notre camarade Albert Chastel, de retour de captivité, a, lui aussi, repris son activité au sein de la Société en qualité de vice-Président, chef de file, entraineur et coureur.

Les coureurs de la P. S. vont s'attaquer au Brassard-Rente de « Midi-Soir » qui se dispute tous les Samedi à Marseille. Actuellement le record est détenu par Rouchet, qui couvre les 4 kms en 5'32"2/5. Sisteron n'ayant pas de piste cycliste, c'est sur la route, sur un parcours le plus plat que les coureurs s'entrainent. Le coureur qui s'approchera le plus du record ira à Marseille tenter sa chance.

La saison prochaine de la P. S. sera très chargée. La Société espère, qu'avec les entrainements qu'elle fait subir à ses coureurs, sortir un champion. Ce club où règnent la franche amitié et la bonne camaraderie, sans cependant exclure la discipline, va ouvrir prochainement sa salle de culture physique sous la conduite du moniteur officiel Lantan, qui a pour mission d'assouplir les muscles de tous les coureurs et donner des leçons de préparation militaire en salle et en plein air.

***

Résultats Cycliste du 13 Janvier 1946

Léone Antoine, dans sa tentative pour le « Brassard-Rente » a parcouru les 4 kms en 8'15". Très belle moyenne si l'on tient compte du vent violent qui soufflait et le faux plat du parcours. Avec un temps propice, Léone doit approcher des 6'. Léone Joseph, parti trop vite, n'a pu tenir son train et fait le parcours en 10'38" 2/10.

La sortie primée de l'après-midi revient à Léone Antoine.

Voici le classement général :

1er Léone J., 40 pts ; 2e Léone A., 28 pts ; 3e Léone T., 11 pts ; 4e Chastel, 8 pts ; 5e Blavoyer, 4 pts ; 6e Bravo, 3 pts ; 7e Mario ; 8e Massin ; 9e Tourniaire.

***

Demain Dimanche, à 10 h. 30, essai du « Brassard-Rente » par A. Léone et Chastel. A 14 heures, départ de la sortie prévue sur le parcours : Le Poët, Valenty, Laragne et arrivée à Sisteron, Hôtel des Acacias, vers 16 h. 15.

***

Une date à retenir pour votre carnet de bal. Mardi-Gras 5 Mars 1946. Grand Bal, paré, masqué et travesti donné par la P. S., doté de 15.000 francs de prix. Dans l'après-midi, Grande Fête Enfantine parée, déguisée et primée.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

Cette année, la Société, nettement défavorisée par l'absence de neige, n'en garde pas moins toute son activité, puisqu'elle compte actuellement plus de 70 membres actifs et de nombreux amis.

Une première sortie, le Dimanche 6 Janvier, empreinte de camaraderie et d'esprit d'équipe, devait ouvrir la saison. Voici venir le 20 Janvier, date que tous, skieurs et skieuses, attendent avec impatience ; date de la prochaine sortie sur Sauze, lieu particulièrement affectionné par les Sisteronnais (le monte-pente en est la principale cause). Son succès en est certain, puisque le deuxième jour des inscriptions il fallut clore les listes, le nombre maximum de places étant atteint.

Malgré le problème des transports, une sortie est prévue tous les 8 jours ainsi qu'un concours aux Combes, si la neige le permet.

Sisteron a une bonne équipe de de footballeurs, de cyclistes, il doit aussi avoir une bonne équipe de skieurs. C'est le but de ses dirigeants qui aident dans la mesure de leurs possibilités ces jeunes espoirs pleins de cran, qui pourraient un jour défendre avec bonheur, les couleurs Sisteronnaises dans les compétitions régionales.

« Aidons-les de toutes nos forces » tel est le mot d'ordre du Ski-Club Sisteronnais.

C. BOYER.

© VILLE DE SISTERON

L'Hebdomadaire Causerie et l'habituelle Chronique du petit-fils du Cousin Mitre et du Neveu de Jean-des-Figues

Le Cadeau du « Soulier de Bal »

Dans un doux " Tête à Tête " — et un petit " Colloque "

— Assez ! sentimental —
— Et bien ! d'une autre Epoque ! —
Et celà — de nos jours ! semblerait fort baroque !
— Infime ! — et — très banal ! —

Le Soulier de Satin et le Sabot de Noël !
De la Tante Nanon ! — de Retour ! des Pays ! du Ciel !...

L'autre Jour — Chers Lecteurs ! vous étiez ! en Attente —
Rue des Couffes ! Je crois ! — chez quelque bonne Tante
Perdrions-nous tout à fait ! ensemble ! — la Raison ! —

Mais — lorsqu'un bon Fantôme ! — en Tapinois ! — décampe
De son « Séjour » — obscur ! — sa Tombe !... et sa — Prison
Pour rentrer à l'Oustau de sa vieille maison,
Pour qu'en ses Souvenirs ! encore — il se — retrempe —
Tandis que ! — ce Soir-là ! — soufflait ! quelque « Sizampe »
Plus glaciale ! — Allez ! qu'au vieux Pont d'Avignon,
Que seul — le Cousin Mitre ! était ! ton compagnon
Tu ! t'affairais ! alors ! bonne Tante Nanon
Afin de — remoucher ! — quelque fumeuse ! Lampe !
En la garnissant d'huile ! et prise à — l'Estagnon !...

Et c'est à la Lueur d'un pauvre Lumignon
Eclairant, faiblement — les ombres de ta Chambre
Qu'on te le rapporta ! — « le petit gant — mignon » ! —
Ah ! fine Odeur de Musc ! — et au doux Parfum d'Ambre
Et puis — au petit Jour ! — le Lendemain matin,
Comme petit Noël de ta nuit — de — Décembre,
Au bord de l'Atre, était, ce Soulier de Satin,
Où c'est — un joli pied — seulement ! qui — se cambre,
Le « Gant » ! Tante Nanon ! — Le « Gant » ! et « l'Escarpin » !
Voisinant ! tous les deux ! — à côté ! — du Toupin ! —

La Dulcinée du Cousin Mitre ! Sa Dulcinée ! ressuscitée !... Et — en intime « Tête à Tête » ! Et en un doux Colloque sentimental, comme il sied à 2 ombres ressemblantes qui se retrouvent avec un petitgoût de Revenez-y ! ! — Il serait ici de mise, ce me semble, de rappeler ce bout de Dialogue des Romances sans paroles !....

Deux Ombres ! ont — tout à l'heure ! passé !
Dans un Soir de Noël ! solitaire et glacé.
. . . . . .
Leurs yeux ! sont morts ! et leurs Lèvres ! sont ! molles !
Et on les entendait à peine — leurs Paroles !.....

Mais ils n'étaient pas du tout de cet Acabit ! mais pas du tout, le brave cousin Mitre et la Tante Nanon, et c'étaient deux ombres toutes ragaillardies ! et deux bons Fantômes de tout repos, et pas du tout méchants, acerbes ou vindicatifs l'un pour l'autre et qui ne tenaient nullement à se dire des choses désagréables et vilaines, comme c'est souvent le cas, lorsque l'on se retrouve, même dans l'autre monde !

...Te souviens-tu ! de notre Extase ! ancienne !
Pourquoi ! voulez-vous donc ! mon cher ! qu'on s'en souvienne !

La Dulcinée ! du Cousin Mitre ! Elle était au contraire toute ravie et comme une vraie « Santonnne » de Crèche ! et prête ! à se pâmer d'aise ! à l'Evocation de son cher Passé ! alors que son soupirant, le Cousin Mitre, semblait redevenu — lui aussi, un vrai Nôve ! des vieilles Pastorales ! La ! Dulcinée du Cousin Mitre ! Et qui jamais, Dieu garde ! aurait pu mettre en doute qu'elle n'avait pas existé dans l'absolue Réalité des Choses ! Car les faiseurs de Contes, de Balivernes ! et de Fariboles ! n'inventent rien, je vous assure, et c'est à des Sources les plus certaines et les plus irréfutables — que se puisent parfois les Evocations et les Calambredaines des faiseurs de vers et de petites sornettes !...

Et ! tenez ! par exemple ! et qu'il serait tentant, au cours de quelque soirée prochaine de Bienfaisance, de reconstituer, sous vos yeux, et avec ses costumes d'alors, ce Bal romantique de 1830 — où, je vous en donne ma parole, avait eu lieu cette autre Invitation à la valse et cette sensationnelle rencontre de notre Dulcinée ! avec son chevalier servant.

Et savez-vous encore où se donnaient ces petites fêtes d'une tenue sélect ! et irréprochable ? Je ne vous le dirai que la prochaine fois pour ne pas vous le déflorer à l'avance le véridique et délicat Roman d'Amour de la Tante Nanon ! de « Misé » ! Nanon ! car elle avait bien droit à cette particule de noble Demoiselle, n'étant devenue — hélas — par la suite ! que l'Estireuse ! de Coiffes ! — d'Aubes — et — de Surplis ! — après bien des Epreuves ! et de cruels déboires !...

L'inexorable vie s'était vite chargée de détruire ! la fleur ! de ses Premières Illusions, et le Cousin Mitre — le pôvre ! — avait — parait-il — trépassé ! — à la fleur aussi de son âge ! mais tous les deux avaient eu le temps de s'unir l'un à l'autre, par ces Promesses silencieuses des êtres un peu fantasques, épris des seules chimères des Amours ! irréalisées ! et quelque peu — sublunaires ! des Amours — impossibles ! et pourtant — les plus ! vraies !

La Douceur d'un Aveu ! ressemble ! à son Mystère !

Et la Tante Nanon ! — elle aussi — pechère ! — pechère ! — et il y avait bien longtemps de celà ! et en poussant un gros Soupir de Renoncement ! à ses pauvres joies terrestres et profanes, et ne pouvant pas mettre sous globe, sa couronne de fleurs d'orange aux boutons embaumés, avait remis pourtant, sous un surplis d'autel ! et dans le dernier tiroir de sa commode à ferrures et que la petite Mandre Domnine était venu lui faire briller au Brou de Noix ! avait placé comme une Relique, un seul, hélas ! de ses deux gants mignons ! et un seul de ses Souliers de Bal à la teinte ivoirine qu'elle avait perdus ! en rougissant de confusion et tout comme une pauvre Cendrillon des Contes de la Mère Grand !...

Un Conte ! Mais il y avait justement ce soir-là, sur la table débarassée, ce beau livre d'Images et de jolies histoires, ce livre à la Reliure ! — *couleur amadou* ! — et que la petite Domnine, juchée comme autrefois sur son Escabeau était en train de regarder, page par page !... Et comme c'était beau ! Et comme c'était beau !...

Avec ses intuitions d'enfant, elle n'était pas sans ressembler, cette petite Domnine, à cette jolie Dentellière d'Ile de France, un peu plus grande qu'elle — et que l'on commençait à courtiser ! Cette petite Sylvie du pays de Mortefontaine ! et d'Erménouville et d'un autre poète conteur, apparenté de bien près ! au narquois Paul Arène ! cette petite Sylvie, pimpante et coquette et qui avait découvert, elle aussi, les frais atours de Mariée de son Aïeule, dans un vieux coffre antidéluvien et au couvercle aussi disloqué que la malle aux Lamelles de chanvre et aux touffes de poils de chèvres du brave Cousin Mitre, et toute heureuse de se passer la lourde jupe damassée autour de sa taille de guêpe ! et de revêtir une seconde sur ses fluettes épaules, les parures fanées d'antan, la petite Mandre Domnine grillait d'envie d'aller ouvrir en cachette les portes vermoulues du vieux placard où il n'y avait pas que les fers à repasser, mais où étaient suspendues, dans leurs housses fermées, la belle Robe héliothrope et le corsage en taffetas changeant, couleur puce ! et gorge de pigeon !...

Et comme il n'y a jamais rien de caché pour les ombres qui se retrouvent aux Soirs de Remembrance la Tante Nanon avait répondu, sans faire — les gros yeux — Passe-toi ton caprice, mon enfant ! Et pendant que nous sommes seules, je vais t'empeser encore ma blanche Chemisette et ma Bonnette au ruban rose ! et c'est à ce moment le plus délicat qu'avait retenti le Toc-Toc d'entrée du brave Cousin Mitre.

(*la suite prochainement*) H. A. S.

Chronique Locale

AVIS. — Nous avons adressé à nos anciens abonnés 2 numéros du Journal. Nous prions ces personnes de bien vouloir nous faire connaitre si elles désirent souscrire un abonnement, dans la huitaine. Au cas contraire, l'envoi du Journal sera supprimé au 3e numéro.

FOIRE. — Après-demain Lundi, se tiendra dans notre Ville la foire de Saint-Antoine. C'est la première foire de l'année. Ajoutons que la Fête du Faubourg était autrefois placée sous le patronage de ce Saint. Elle a été depuis, renvoyée au premier Dimanche de Mai.

Union des Femmes Françaises. — L'U. F. F. rappelle au public Sisteronnais que Mlle Ferrand et Mle Brouchon, Conseillères Municipales, tiennent toujours une permanence le Mercredi, à la Mairie, Salle du Rez-de-Chaussée, de 16 h. 30 à 17 h. 30. Tous et toutes peuvent venir apporter leurs doléanecs. Tous et toutes seront bien accueillis.

L'U. F. F. adresse un appel aux Femmes Sisteronnaises pour venir grossir les rangs de l'organisation. Il faut que les femmes comprennent que c'est par l'union de toutes que nous défendrons mieux nos droits féminins et certes, il faudra les défendre, car il est regrettable d'avouer que les hommes ne nous considèrent pas encore sur un pied d'égalité politique et quelquefois ils ne savent pas nous accorder ce qui loyalement nous reviendrait. Ainsi, ne croyez-vous pas que le poste de 2e adjoint aurait pu revenir à une conseillère, puisque à Sisteron, les femmes représentent plus de la moitié du corps électoral.

Encore une fois, femmes, unissons-nous pour défendre nos droits, travailler au développement de notre cité, à l'établissement d'un ravitaillement meilleur et à l'avenir d'une vraie République Démocratique.

Luttons contre la Tuberculose. — « La Chaîne » qui s'est donnée pour tâche de lutter contre les misères morales ou physiques et qui montrera sa sympathie agissante pour les tuberculeux, se poursuit de villes en villages pour permettre au Professeur Hollande de mener à bien ses travaux contre la lèpre pulmonaire. Ceux-ci sont d'un extrême intérêt, puisqu'ils se rattachent aux recherches de Pasteur sur les moisissures et à la récente découverte de la Penicilline.

De très belles initiatives ont été prises par des Commerçants, des Industriels, des Directeurs de Spectacles, mais aussi par de simples isolés.

Sisteronnais ! ne laissons pas la Chaîne se briser ; apportons nous aussi notre maillon et grâce à la générosité de chacun, la Clitocybine cessera d'être l'espoir d'aujourd'hui pour devenir la réalité et le salut de demain.

Nous rappelons que les souscriptions sont reçues auprès de M. Boyer Claude, Cité Paul Arène.

A Sisteron - Journal

C'est avec joie et avec amour de notre pays que nous adressons à « Sisteron - Journal » un accueil fraternel et de chaude sympathie pour qu'il continue dans ses colonnes à insérer tout ce qui aura trait à condamner l'exploitation de l'homme par l'homme, qu'il fasse le maximum pour la jeunesse et que la génération d'aujourd'hui apporte sa pierre à la reconstitution de la Société Nouvelle.

La génération actuelle après pas mal d'avatars a pu, par des efforts prodigieux, apporter par le travail et la volonté de bons Sisteronnais, remonter sans trop de heurts, le tragique drame subi par le bombardement de notre Cité.

Un bon point est décerné à toutes les Associations de la Ville qui ont su, avec toute leur activité, applanir bien des misères en participant aux Arbres de Noël, aux goûters des Vieillards et qui font le maximum pour un avenir meilleur.

Toutes ces constatations permettent d'espérer qu'avec un plan d'Urbanisme bien compris et tous Unis, avec l'aide de « Sisteron-Journal » nous ferons de Sisteron une cité nouvelle qui deviendra un centre de tourisme dans un cadre merveilleux où notre Citadelle aura sa large part.

Pierre LAUGIER.

Association des Prisonniers de Guerre. — *Section de Sisteron.* — Les Prisonniers de Guerre sont informés qu'une permanence est assurée par une assistante sociale le jour de la Foire, le Lundi 21 Janvier dans le local de la Consultations de Nourrissons, Rue du Jalet, de 10 h. à midi et de 14 à 16 heures.

Spectacles de la Semaine :

Aux Variétés-Cinéma. — Actualités, Documentaire — et LA BRIGADE SAUVAGE.

Demain Dimanche, à 21 heures, GRAND BAL avec le Ferry-Jazz de Digne.

Au Casino-Cinéma. — Actualités, Documentaire — et LE VAL D'ENFER.

Générosité d'Artiste. — Sans vouloir aucunement blesser l'habituelle modestie de l'excellent peintre-dessinateur Louis Javel, portons ici cependant à la connaissance du public, que sur l'appréciable montant des commandes et ventes de sa dernière exposition, si connue et si réussie, une forte ristourne et une somme importante, que nous n'oserions divulguer pour ne point heurter ou froisser sa conscience professionnelle vient d'être remise au secrétariat de l'Association des Sinistrés qui s'empresse de lui offrir ses remerciements. Ce geste d'artiste et de bon Sisteronnais tout à la fois, méritait d'être souligné — nous ne disons pas signalé — Marquons bien en effet, la nuance et la différence.

H. A. S.

Hyménée. — A l'occasion du mariage de M. Giafferi Charles, Sous-Officier à la 449e Cie de Garde de Prisonniers de Guerre, domicilié à Digne, avec Mlle Yvonne Juran, sans profession, domiciliée à Sisteron, il a été versé la somme de 1.000 francs à répartir comme suit : 500 francs en faveur de la caisse des Prisonniers de Guerre ; 100 francs pour la Société Musicale « Les Touristes des Alpes ; 100 francs pour la Société du Sou des Ecoles Laïques ; 100 francs pour la Société Sportive « Sisteron-Vélo » ; 100 francs comme argent de poche aux vieillards hospitalisés de notre Hôpital-Hispice et 100 francs pour la caisse des Sapeurs-Pompiers.

***

A l'occasion du mariage de Mlle Autant Simone, domiciliée à Sisteron avec M. Lasceroux André, électricien, domicilié à Marsalès, il a été versé la somme de 1.000 francs à répartir comme suit : 500 francs pour le Sou des Ecoles Laïques et 500 francs pour les vieillards de l'Hôpital-Hospice, comme argent de poche.

***

A l'occasion du mariage de M. Locatelli avec Mlle Blanc, il a été versé 22 francs comme argent de poche aux vieillards de l'Hôpital et 100 francs au Sou des Ecoles Laïques.

Merci aux généreux donateurs et meilleurs vœux de bonheur pour les nouveaux époux.

AMICALE des Mutilés, Anciens Combattants, Veuves, Orphelins et Ascendants de la Guerre de Sisteron et de ses environs. — En vue de la reconstitution de cette Association, légalement reconnue et approuvée par Décret Ministériel du 17 Février 1920. Dissoute par la loi du 24 Août 1940, alors qu'à cette date elle avait un effectif de plus de 600 adhérents, soit 490 Mutilés et A. C. titulaires de la carte du Combattant, 86 Veuves et 33 Ascendants.

Une grande réunion générale des Membres de cette Amicale aura lieu à Sisteron le Dimanche 27 Janvier. Un avis ultérieur fera connaître l'heure.

D'ores et déjà nous pouvons annoncer que cette grande manifestation de solidarité combattante sera présidée par notre excellent et si dévoué camarade Paret, Maire et Conseiller Général de Sisteron.

Nous aurons aussi le plaisir d'avoir parmi nous notre sympathique M. Bellon, Président de l'Union Départementale des Associations d'A.C., M. Sforzini, Secrétaire, ainsi que M. Pierrisnard, chargé de la liquidation des biens ayant appartenu à l'Amicale de Sisteron et de ses environs.

En raison de l'importance de la question, nul doute n'existe donc sur le plein succès de cette manifestation à laquelle nous assisterons en masse pour démontrer, en cette occasion, nos sentiments d'union à la cause qui nous est chère.

Les élections à la C. G. A. — Résultats pour Sisteron : Inscrits : 69 ; votants 48 ? blancs ou nuls 1 ? suffrages exprimés 47. Ont été élus : Reynaud Arthur, 47 voix ; Julien Marcel 46 voix ; Parquin Raphaël ; Melan André ; Coudoulet Gabriel ; Alphonse Gustave ; Didier Clément ; Maldonnat Marius ; Brémond Fernand ; Vésian Eugène. Ont, en outre été élus par l'assemblée générale, délégués départementaux : Maldonnat Marius, Didier Clément, Brémond Fernand.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

Démographie 1945. — Naissances 131 ; Reconnaissances 8 ; Légitimations 2 ; Rectification 1 ; Décès 83 ; Mort-né 6 ; Transcription d'acte de décès 9 ; Mariages 27 ; Transcription de divorce 1.

Révision Annuelle des Listes Electorales. — La révision annuelle des listes électorales étant en cours, tous les électeurs ayant acquis domicile dans la commune, ayant atteint l'âge de 21 ans, ou ayant omis de se faire inscrire sur les précédentes listes sont invités à demander leur inscription avant le délai de clôture.

Levée d'interdiction. — L'arrêté de M. le Préfet des Basses-Alpes en date du 1er Décembre 1945, qui déclarait infecté de rouget le canton et la commune de Sisteron est rapporté. La circulation et la vente des porcs dans les foires et marchés sont de nouveau autorisés sur le territoire du canton de Sisteron.

Imprimés pour Pneus. — Une liste de bénéficiaires d'imprimés pour pneus est affichée dans le hall de la Mairie à partir d'aujourd'hui. Les intéressés sont priés de se présenter dans le plus bref délai afin de retirer leurs bons.

Bons de Pneus. — Une liste de bénéficiaires de bons de pneus est affichée dans le hall de la Mairie à partir d'aujourd'hui. Les intéressés sont priés de venir les retirer au plus tôt.

REMERCIEMENTS

Les Familles VESIAN, COUDOULET, CHEVALY, FEAUTRIER MOYNE, MOISDON, et leurs enfants ; remercient bien sincèrement leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Madame Veuve VESIAN

leur mère et grand'mère.

REMERCIEMENTS

Madame et M. Marcellin MOULLET, la Beaume ; Madame IMBERT tabacs à Peipin ; Madame et Monsieur Marcel COUTON et leur fils ; remercient sincèrement les parents, amis et connaissances, des marques de sympathie qu'ils ont reçu à l'occasion du décès de Monsieur

EYSSERIC Félix

de Bourg-Reynaud, leur père, grand-père et arrière grand-père.

POUR VOS GLACES D'AUTOS EN TRIPLEX
adressez-vous chez
Gaston LATIL
peintre, 5, Rue du Rieu, SISTERON

MACHINES A COUDRE
REPARATIONS
VENTE OCCASION
A. BROUCHON
Mécanicien — SISTERON

Pour tous vos
ACHATS, VENTES, LOCATIONS
adressez-vous à l'A. S. T. I.
Agence Sisteronnaise
de Transactions Immobilières
1, Place de l'Horloge à SISTERON
Téléphone 205

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON